Le cadastre solaire du PMA : un outil pour accompagner le développement du solaire

Mis à jour le 18 février 2021

Le Pôle Métropolitain de l'Artois (PMA) a mis en ligne le 12 octobre dernier son cadastre solaire, une cartographie du **potentiel de production d'énergie solaire** thermique et photovoltaïque des toitures de son territoire. Cet outil a été co-financé par l'Ademe et la Région Hauts-de-France dans le cadre du fonds FRATRI.

Le cadastre solaire incarne concrètement **l'engagement pour la transition énergétique du Pôle Métropolitain de l'Artois**, et doit permettre de démultiplier l'efficacité des dispositifs existants de soutien au solaire. Il couvre les agglomérations de Béthune-Bruay Artois-Lys Romane, Lens-Liévin, Hénin-Carvin ainsi que le département du Pas-de-Calais.

Un outil de sensibilisation accessible à tou·tes

La réalisation du cadastre solaire fait suite au forum énergie, animé par l'association Euralens en 2017. Ce dernier avait permis d'identifier le solaire comme **un gisement d'énergie renouvelables pertinent** pour le territoire, mais également le manque de sensibilisation d'acteur·rices prompt·es à croire « qu'il n'y a pas assez de soleil dans le Pas-de-Calais ». Le premier objectif du cadastre est donc de sensibiliser les acteurs du territoire à ce potentiel.

Le choix a été fait de rendre ce cadastre **public et accessible à tou·tes** pour démultiplier sa portée, mais aussi pour apporter **une information fiable et de qualité** dans un secteur où les pratiques de démarchage abusives sont fréquentes.

Vue sur le cadastre solaire © PMA

Un levier pour favoriser le développement de projet

S’il ne se substitue pas à une étude de faisabilité réalisée sur site, le cadastre solaire permet de fournir **un premier niveau d’information** pour inciter les particuliers, entreprises et collectivités à « se lancer ». En fin de parcours, il renvoie les visiteurs vers les différents guichets d’accompagnement.

Un espace métier réservé aux collectivités

En complément de l’interface grand public, le cadastre dispose d’une interface métier réservée aux collectivités et établissements publics implantés sur le territoire du Pôle Métropolitain de l’Artois.

Cet espace permet d’accéder à **des fonctionnalités supplémentaires** : il permet notamment de sélectionner des groupements de toitures en fonction de leur localisation, de leur usage, de leur potentiel de production… Les identifiants peuvent être demandés via le site du Pôle Métropolitain de l’Artois.

Rédaction : Anne-Sophie Gervais, Chargée de Mission Transition Energétique et Eco-Transition, Pôle Métropolitain de l'Artois

Pour aller plus loin : consultez la page dédiée sur le site du PMA

Découvrez d'autres contenus similaires

- **La Métropole européenne de Lille a déployé...**

- **Outils "Accompagner le développement...**

  Enregistrer
- Le 11.05.2021

  Webinaire "Développer le solaire photovoltaïque en Hauts-de-France"

- **Développer l'énergie solaire et impliquer...**

- **Fiche "les outils de transformation c...**

  Enregistrer
- Du 15 au 16.10.2020

  Formation "Outils, méthodes et postures pour accompagner la transition agricole de son territoire"

- Du 08.03 au 05.04.2022

  Les rencontres régionales du solaire - CD2E

- **Participez au financement de toitures sola...**

- Le 29.09.2020

  7e Etats Généraux de la Chaleur Solaire

- **Aide financière "Les aides solaires t...**

  Enregistrer
- Le 11.02.2021

  Ensemble, produisons de l'énergie solaire sur le bassin minier

- Le 08.09.2023

  2ème rencontre régionale des coopératives citoyennes - EnergEthic et Solaire en Nord

Abonnez-vous !Recevez le meilleur de l'information régionale DD & Climat

S'inscrire